

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de QUINCEY 70000

Accusé de réception en préfecture
N°217004332-20251215-D-41-2025-DE
Date de télétransmission : 17/12/2025
Date de réception préfecture : 17/12/2025

Nombre de conseillers

en exercice : 15
présents : 10
votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq, et le quinze du mois de décembre à dix-huit heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du CGCT (code général des collectivités territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de QUINCEY, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 8 décembre 2025, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

Etaient présents :

M. Bruno BIDOYEN, M. Joseph NICOT, Mme Lucie REYNAUD, Mme Véronique BATISSE, M. Christian CHAUSSALET, M. Pierre ARTAUX, Mme Annie BAUMLIN, Mme Caroline DORMOY, Mme Séverine CHARLOT, Mme Fabienne LEMOINE.

Absents excusés : /

Ont donné pouvoir : - M. Valentin COLLEUILLE à Mme Véronique BATISSE
- Mme Marie-Noëlle MOUGIN à M. Christian CHAUSSALET
- M. Gilles GARDIENNET à M. Bruno BIDOYEN
- M. Romain MUNIER à Mme Lucie REYNAUD
- Mme Estelle TURAN à Mme Séverine CHARLOT

Mme Véronique BATISSE a été élu(e) secrétaire

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les Conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

FOL 70 – CONVENTION DE MISSION D’INTERET GENERAL 2026-2028

41/2025

Le Maire rappelle à son assemblée qu'une convention est établie annuellement avec la Ligue FOL 70 pour la gestion et l'animation du centre d'accueil éducatif de Quincey. Cette dernière est arrivée à échéance le 31 décembre 2025.

Le Maire propose de renouveler la convention à compter du 1^{er} janvier 2026 et pour une durée de 3 ans avec la Ligue FOL 70.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte de renouveler la convention de mission d'intérêt général avec la Ligue FOL 70 pour les années 2026, 2027 et 2028,
- Autorise le Maire ou son délégué à signer la nouvelle convention.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Affiché le 16 décembre 2025

Pour copie conforme :
La Secrétaire de Séance


Véronique BATISSE

En Mairie, le 16 décembre 2025
Le Maire,

Bruno BIDOYEN

